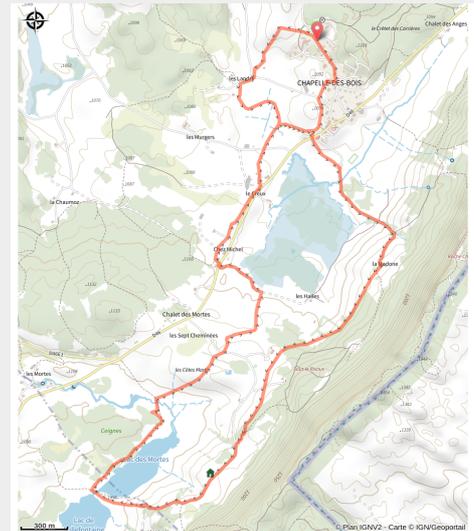


Lac des mortes

Haut Doubs - Chapelle-des-Bois (25240)



(© Laurent_Cheviet)



Infos pratiques

Pratique : Raquettes

Longueur : 10.1 km

Dénivelé positif : 189 m

Difficulté : Piste difficile

Type : Fermé

Thèmes : Sportif

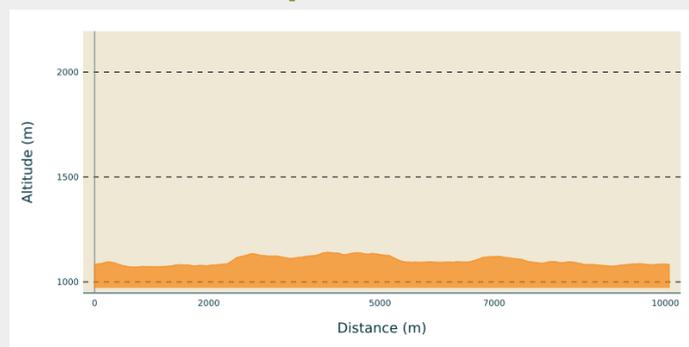
Itinéraire

Départ : Départ des pistes de Chapelle des Bois (25240)

Arrivée : Départ des pistes de Chapelle des Bois (25240)

Communes : 1. Chapelle-des-Bois (25240)
2. Bellefontaine (39400)

Profil altimétrique

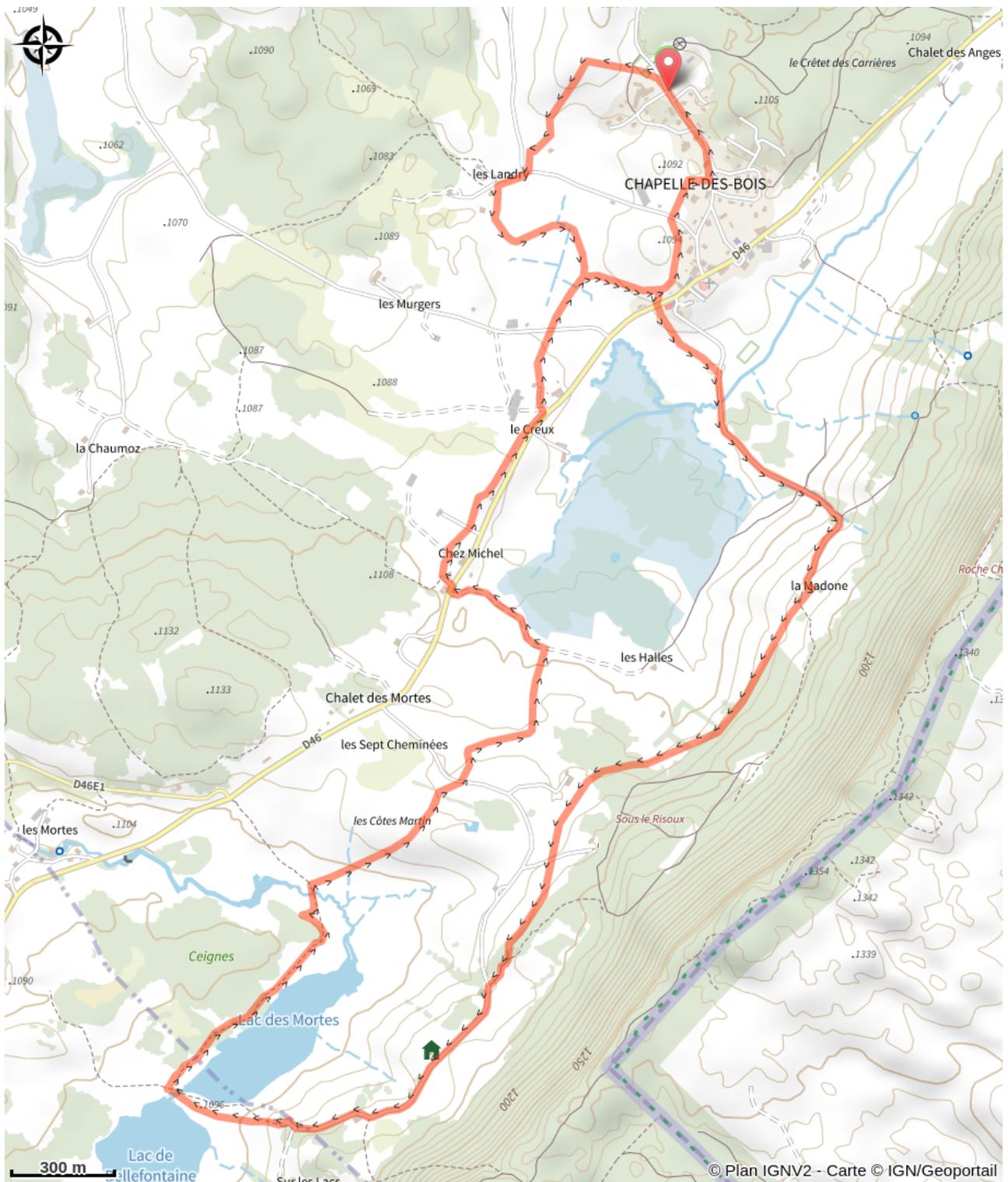


Altitude min 1071 m Altitude max 1141 m

Itinéraire en aller / retour pour aller au Gite d'Etape "Chez l'Aimé". vous pourrez y faire une pause, dormir et vous restaurer.

Vous trouverez toutes les informations complémentaires ici: [Gite d'étape - Chez l'Aimé](#)

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Les bonnes pratiques sur les pistes raquettes



Je reste sur la piste
qui m'est dédiée



Les chiens sont interdits
sur les pistes de ski.
Ailleurs, ils doivent être
tenus en laisse



Je respecte
les propriétés privées



Marquée fermée le 10/01/2024 à 13h05

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d'altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétrás, Gélinothe des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétrás est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par

en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il déperira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaie. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentué, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Lieux de renseignement

Office de tourisme du Val de Mouthe Chapelle des Bois

45 Grande Rue, 25240 MOUTHE

valdemouthe@destination-
hautdoubs.com

Tel : 03 81 69 22 78

<https://www.otmouthe.fr/>



Source



Espace Nordique Jurassien

<http://www.espacenordiquejurassien.com>